



LES JEUNES DU CMJ SE FORMENT AUX PREMIERS SECOURS

Le vendredi 29 janvier 2016, huit enfants du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) se retrouvaient pour une initiation aux premiers secours avec « une approche par les gestes et les techniques » précisait Stéphane LENOIR, professeur d'EPS (Education Physique et Sportive) à Longué-Jumelles et formateur aux premiers secours.

L'objectif était d'aborder différentes situations afin d'aider, de secourir et d'éviter les accidents. Ainsi, les thèmes de l'étouffement partiel ou total, les brûlures, la position latérale de sécurité, les plaies simples, la perte de connaissance, ont été abordés durant la séance. Pour Stéphane LENOIR, accompagné de Carine Pietrini et de Stéphanie Delem, le but était d'apprendre aux enfants « une partie du diplôme de secouriste adaptée à leur niveau ».

Pour chaque situation abordée, une partie réflexion a tout d'abord été proposée par Stéphane LENOIR avant la mise en pratique avec l'aide de Sophie DELEM. Puis c'était au tour des enfants de montrer leurs talents de secouristes !

RETRAITE DE GERARD ALLAIN

Après une longue carrière, dont l'essentiel passé chez Thomson et les 18 derniers mois en tant qu'agent technique adjoint de Dominique CIMIER sur la commune Sarrigné, Gérard ALLAIN a demandé son droit à la retraite.

Le vendredi 26 février 2016, Gérard et la municipalité ont souhaité fêter ce départ à la retraite autour d'un cocktail dînatoire fort apprécié par l'ensemble des agents communaux et des élus (25 personnes présentes).

A cette occasion, la municipalité de Sarrigné a pu remercier ce jeune retraité en lui offrant une perceuse électrique et autre outil. Ses collègues lui ont offert une place de spectacle pour la fin de l'année 2016.

Gérard, bonne retraite et merci de ton implication pendant ces 18 mois.



CHALEUREUSE AMBIANCE AU REPAS DES AÎNÉS

Dimanche 24 janvier a eu lieu le « Repas des aînés » organisé par la municipalité et la « Commission Vie Sociale » qui avait convié tous les Sarrignéens âgés de 70 ans et plus. L'après-midi s'est déroulé dans une ambiance très conviviale autour d'un repas chaleureux, un temps de pause pour se rencontrer, échanger et partager un moment festif. Cet après-midi a aussi été l'occasion de faire un petit clin d'œil à Mme Paulette LE CROM, la doyenne de la journée, qui a reçu sous les applaudissements un petit cadeau des mains de Mr le Maire, ainsi qu'à Mr Claude TAVEAU qui fêtait ce dimanche ses 79 printemps.

La municipalité remercie tous les participants qui ont contribué par leur présence à la réussite de cette journée.



DU RUGBY À L'ÉCOLE DE SARRIGNÉ : ALLEZ LES PETITS !!!

Les CM1 CM2 ont pu cette année participer à un cycle rugby en partenariat avec la Ligue de rugby et l'USEP (Union Sportive de l'Ecole Publique). Ce cycle s'est terminé par un tournoi qui a eu lieu le mercredi matin 3 février 2016 au Plessis Grammoire où se sont rencontrés les élèves du Plessis, de La Bohalle et de Sarrigné.

De plus, dimanche 21 février 2016, des élèves de l'école publique de Sarrigné et leurs parents sont venus voir le match de rugby SCO Angers contre RO Cholet. A la mi-temps, ils ont fait un match sur la pelouse du stade. Toute la tribune les a applaudis !!! Bravo à eux ! Merci aux parents et aux enfants pour leur participation. Un grand merci également à Christophe Pommier de la Ligue de Rugby ainsi qu'aux responsables du SCO Rugby d'Angers qui nous ont accueillis au stade et sans qui cette journée n'aurait pas pu avoir lieu.

Pascal DUPERRAY, Directrice de l'école du Cèdre Bleu

COMMISSION VIE SCOLAIRE

Depuis de nombreuses années, les différents Conseils Municipaux ont eu à cœur d'embellir, de protéger, et de rénover l'héritage culturel de notre commune. La mairie, l'église, le centre bourg ont déjà eu cette cure de jouvence. Il reste néanmoins un édifice, souvent méconnu des Sarrignéens, qui n'a pas eu cette chance, souvent pour des questions budgétaires : LE LAVOIR.

Depuis maintenant plusieurs années, la Fondation du Patrimoine de France organise un concours, doté de participations financières, pour encourager la conservation du patrimoine si chère à nos villages. Beaucoup de critères sont imposés pour pouvoir prétendre y participer : population, montant du projet, thème, niveau de classe... Cette année, nous répondons à tous ces derniers.

Nous allons donc tenter notre chance en collaboration avec la commission bâtiments et l'école. Madame DUPERRAY et ses élèves de CM, sans qui le projet ne pourrait avoir lieu, vont constituer un dossier et il sera envoyé pour le 15 avril 2016 en vue de l'inscription à notre participation à ce concours. Bonne chance à eux dans cette aventure, afin que notre «Lavoir» puisse continuer à couler des jours paisibles dans notre beau village.

Une piste de vélo nous a été proposée par les services de la sécurité routière d'Angers. Nous avons répondu favorablement à cette offre avec la directrice de l'école. Les enfants vont pouvoir en profiter la deuxième semaine de juin sur notre école avec la participation du corps enseignant.

Thierry HOUARD, Adjoint à la vie scolaire

Les échos de

www.sarrigne.fr



N° 66 : Mars 2016

ÉDITO



Le 10 janvier dernier, j'ai eu plaisir à vous accueillir lors de la cérémonie des vœux, qui s'est clôturée par le traditionnel moment de partage d'une galette des rois accompagnée du verre de l'amitié. Ce moment a également permis à tous d'échanger sur la vie communale et de faire un zoom sur l'année 2015 mais également sur les projets à venir, pour 2016-2017 :

- Le projet de mise en accessibilité et réhabilitation de la Mairie, de la bibliothèque et de la salle des Fêtes « Michel Berger » qui répondent non seulement à la loi de février 2005 sur l'accessibilité des locaux publics à tous, mais aussi au code du travail en ce qui concerne les conditions de travail des agents territoriaux. (Appel d'Offres Architecte en cours, avec l'assistance du technicien de secteur A.L.M.).
- Projet Vie Sociale et C.M.J. de réhabilitation aire de jeux du parc de la mairie, pour mise aux normes.
- Enfouissement des réseaux (en collaboration avec le S.I.E.M.L. et Orange), rue de la Paille...

Autant de dossiers sur lesquels votre équipe municipale travaille, qui pour certains ne sont pas complètement aboutis, avec la seule envie de répondre au mieux au service public, que chacun des administrés peut attendre.

A côté de ces dossiers, l'activité quotidienne de la commune a également été active sur ce premier trimestre 2016 et je tiens à remercier l'ensemble des élus et des agents de la collectivité pour les implications dans les missions confiées :

- Préparation du budget 2016, sans hausse d'impôts et même baisse de la TEOM (taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères)
- Lancement de l'Appel d'Offres restauration scolaire (contrat arrivant à échéance le 31/07/2016).
- Fleurissement de la commune, en collaboration avec les habitants (rue St Jean...).
- Etat des lieux avec le technicien de secteur A.L.M. : Contrat de remplacement SIVM. Etats de notre voirie communale (panneaux de signalisation, peintures sols, enrobés...).
- Remplacement Contrat Aide à l'emploi, suite au départ à la retraite de Gérard

ALLAIN, au poste d'agent technique. - Mise en place d'une formation aux premiers secours, de notre personnel communal, pour début juillet 2016...

2016 est une année de transition importante suite à la réforme territoriale, qui a commencée dès le 1er janvier (création de nombreuses communes nouvelles, autour de nous et dans tout le Maine et Loire :Loire-Authion, Verrières en Anjou et Longuenée en Anjou). Et le passage de notre agglomération en Communauté Urbaine le 14/09/2015 :

- Transferts de charge pour les compétences voirie, eaux pluviales, éclairage public...
- Finalisation de l'écriture du Projet d'Agglomération de notre Communauté Urbaine pour les 15 prochaines années.
- Fin des Concertations publiques pour le P.L.U.i (2017-2027)
- Début des études pour l'intégration de la commune Nouvelle « Loire-Authion » dans notre Communauté Urbaine.
- Choix du report des travaux de la 2è ligne de Tramway, pour notre territoire de façon concertée, courageuse et logique.

Ces réformes ne seront pas sans impact tant pour les Collectivités que pour les administrés, pour l'avenir de notre territoire. C'est pourquoi, nous nous engageons à être vigilants dans nos décisions, qui sont importantes et doivent être ambitieuses, pour notre commune, tout en sauvegardant l'identité et les forces de SARRIGNÉ.

Je ne peux terminer ce nouvel édito, sans avoir, une pensée sincère et émue, pour nos deux amis sarrignéens, qui nous ont quitté trop tôt : Michel TURBET et Joël PINEAU.

Nul ne pourra oublier ces deux hommes remarquables qui auront marqué de leur empreinte indélébile la vie de SARRIGNÉ, à laquelle ils étaient profondément attachés (Tennis de table, Comité des Fêtes, Conseil Municipal...).

Comme le disait le poète HORACE : « Carpe Diem ».

Bon début de printemps à tous. Sarrignement Vôtre,

Sébastien BODUSSEAU

DATES À RETENIR

APE : P'TIT DEJEUNER
Samedi 30 Avril 2016

FÊTE DE L'ÉCOLE
Vendredi 20 Mai 2016

TOURNOI COMMUNAL DE TENNIS DE TABLE
Samedi 28 Mai 2016
Salle Michel Berger

PAELLA DES CHASSEURS
Samedi 4 Juin 2016

FÊTE DE LA MUSIQUE
Samedi 25 Juin 2016



LA COMMISSION ESPACES VERTS

C'est le printemps... le temps du renouveau.

Après quelques réunions et avec l'aide de riverains de la rue St Jean, des plantations ont eu lieu le samedi 12 mars afin de donner de la couleur à l'axe principal de SARRIGNÉ. D'ici quelques semaines, nous apercevrons le travail de chacun et observerons la floraison de centaines de bulbes de jonquilles, tulipes, dahlias et quelques rosiers plantés sur toute la commune (un grand merci également aux agents communaux).

Nous rappelons que les haies et les arbres en bordure de propriété et de route sont soumis à réglementation. Ainsi, les haies ou les arbres de plus de 2m de hauteur doivent être plantés à 2m de la limite de propriété et taillés en fonction afin de ne pas gêner autrui. A plusieurs endroits sur la commune, des panneaux de signalisation, des lignes électriques et téléphoniques sont envahis par cette végétation mal taillée. Pour la sécurité et le respect de chacun, nous devons appliquer cette règle. Information utile : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F614 (lien concernant la règle de taille et d'entretien).

Tous les membres de la Commission Espaces Verts vous souhaitent un joli printemps rempli de plantations.

PASSAGE A LA TNT HD

La France métropolitaine passe à la TNT HD. Etes-vous prêt ?

Si vous recevez la télévision par une antenne râteau, vérifiez rapidement que votre équipement est bien compatible TNT HD pour continuer à recevoir la télé.

Vérifiez dès maintenant, et équipez-vous d'un adaptateur TNT HD le cas échéant ! Toutes les infos sur www.recevoirlatnt.fr ou au 0970 818 818 (appel non surtaxé)



SITUATION DES FINANCES COMMUNE DE SARRIGNÉ

Dépenses de fonctionnement

Grâce au suivi effectué par chaque commission, les charges de fonctionnement à caractère général ont été inférieures de 16,5 % aux montants prévus au budget primitif 2015.

La capacité d'autofinancement brut s'est vue diminuée par quelques dépenses supplémentaires ponctuelles pour 2015 :

- Dernière phase de l'enfouissement des réseaux téléphoniques rue des caves
- Organisation du Comice
- Mise en place d'un nouveau système informatique
- Frais liés aux TAP (temps d'activités périscolaires) notamment pour les transports.

Les charges de fonctionnement de voirie étant désormais prises en charge par la communauté urbaine d'Angers Loire Métropole, le reversement pour la dotation de compensation sera modifié en conséquence.

En Septembre 2015, nous avons été dans l'obligation de fournir un agenda d'accessibilité programmée (ADAP) pour la mise aux normes de nos établissements recevant du public (ERP). Ces travaux seront réalisés sur une période de 6 années et répartis en fonction des projets d'investissement sur les bâtiments communaux.

Les charges de personnel ont subi une augmentation due principalement aux embauches pour les TAP, aux remplacements de personnel absent pour congés maternité, à l'augmentation de charges et au coût des assurances. Il est à noter que ces emplois (TAP) et CAE (contrats aidés par l'Etat) ne sont que partiellement indemnisés et à des délais très tardifs.

Fiscalité

Malgré la baisse des dotations de l'Etat qui se poursuit depuis 2014, le Conseil Municipal a décidé de conserver les mêmes taux d'imposition pour 2016. Cependant, les bases de calcul sont revues chaque année par les pouvoirs publics.

Pour harmoniser le TEOM (taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères) avec les communes de la Communauté Urbaine d'Angers, le Conseil Municipal a décidé, après en avoir délibéré lors de sa réunion du 23 Février 2016, de passer ce taux de 15 % à 13,11 % à compter du 1er janvier 2016.

Principaux projets d'investissements pour cette année 2016

Enfouissement des réseaux d'éclairage et téléphone Rue de la Paillette.

Réaménagement Mairie-Salle des fêtes-Bibliothèque selon l'obligation de mise en accessibilité de nos ERP et pour rendre plus fonctionnel l'accueil des ces trois bâtiments. Grâce aux subventions accordées par l'Etat, ce réaménagement ne sera pas plus onéreux que la simple mise en accessibilité exigée.

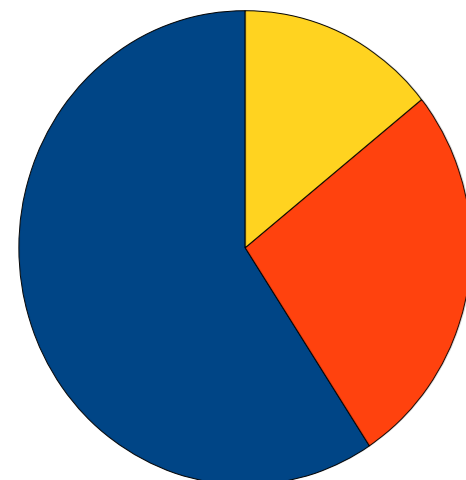
Achat d'un véhicule utilitaire pour les agents techniques.

Remise en état du lavoir.

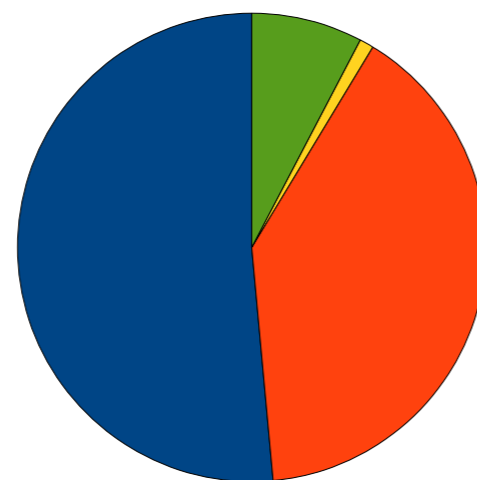
Nouvelle aire de jeux dans le parc de la Mairie, pour mise aux normes obligatoires et permettre à un plus large public d'enfants d'y accéder.

Produits de fonctionnement 2015		Charges de fonctionnement 2015	
Ressources fiscales 59 %	385 243,08 €	Charges de personnel 52 %	262 143,44 €
DGF & autres attributions 27 %	172 204,50 €	Charges à caractère général 40 %	203 188,17 €
Autres prod. (services-cessions) 14 %	92 675,02 €	Charges financières 1 %	4 982,94 €
	650 122,60 €	Contingents Participations.subv.7 %	39 068,00 €
			509 382,55 €

Autofinancement brut 140 740 €



- Ressources fiscales 59 %
- DGF & autres attributions 27 %
- Autres prod. (services-cessions) 14 %



- Charges de personnel 52 %
- Charges à caractère général 40 %
- Charges financières 1 %
- Contingents Participations.sub v.7 %

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELÈVES

Nous venons de vivre le 19 mars 2016 une nouvelle édition du carnaval qui encore une fois a eu lieu sous un beau soleil. Si vous vous trouviez sur Sarrigné ce samedi-là, vous avez peut-être aperçu des sirènes, une quantité de pirates, pompiers, poissons, lapins qui déambulaient dans les rues en jetant des confettis.



Nous remercions chaleureusement les familles qui nous ont apportées de délicieux gâteaux, de savoureuses crêpes, de bons cookies et des barres chocolatées tout aussi alléchantes mais également celles qui nous ont donné un coup de main. Merci à elles sans qui les membres de l'APE ne pourraient pas organiser ce genre d'événements.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 30 avril 2016 pour le petit déjeuner que nous organisons conjointement avec l'école. Et nous vous retrouverons également le vendredi 20 mai 2016 pour admirer nos enfants dans le spectacle de l'école et pour ceux qui le souhaitent partager un repas de fouées à la suite de ce dernier.

Nous espérons vous voir nombreux. A bientôt.

Vanessa GODARD, Présidente de l'A.P.E.

SARRIGNÉ PLESSIS PETANQUE CLUB

A l'occasion de la venue à Angers du «Heart of Texas Petanque Club» d'Austin au Texas, ville jumelée avec Angers et ayant été contacté par M. Arsène DUPIN, son président, le Sarrigné-Plessis Pétaque Club organisait, mardi 2 février 2016, à 14 heures un concours en triplette sur le terrain de l'ASPTT d'Angers, au stade du Chaudron à Sainte-Gemmes-sur-Loire.

L'équipe américaine, composée d'Arsène DUPIN, Jim SCHWOBEL et Philippe PRUD'HOMME termine sixième sur seize équipes. Philippe PRUD'HOMME remercie le club de l'ASPTT d'Angers et son président, Sylvain GAUBARD de les avoir accueillis dans leur salle, Yvan EPAILLARD président du comité de Maine-et-Loire de la Fédération française de Pétaque et de Jeu Provençal, ainsi que M. DI-COS-TANZO et sa femme, respectivement trésorier et secrétaire générale du Comité, pour leur participation.

A l'issue du concours, le président du Sarrigné-Plessis Pétaque Club remettait au président et représentant de la Federation of Petanque USA, M. Arsène DUPIN, ainsi qu'au vice-président du Heart of Texas Petanque Club, le fanion et le maillot du club et deux corbeilles offertes par Sébastien BODUSSEAU, au nom de la municipalité de Sarrigné. L'après-midi s'est terminée par un vin d'honneur et la traditionnelle galette des rois.



Le Printemps s'est invité à la 12ème édition des Foulées de Sarrigné, et c'est sous le soleil que près de 1000 participants au total se sont élançés sur les 4 épreuves proposées. Premier tour de chauffe avec le 5 km, suivi des Courses enfants, pour finir avec le populaire et maintenant reconnu 10 km. Bonne humeur et convivialité ont été le fil rouge de cette belle journée, avec comme récompense les sourires et remerciements de nombreux coureurs.

L'équipe des Foulées de Sarrigné remercie vivement l'ensemble de la Commune, les bénévoles, les Sponsors, ainsi que le Club de St Barthélemy pour leur contribution à la réussite de notre course qui est aussi la vôtre. Nous vous donnons rendez-vous en 2017 pour la 13ème édition.

L'équipe des Foulées de Sarrigné

